

## VISUALISATION et SIMULATION

## DIMENSIONS

Dimensions : 800 x 1200 mm

## CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC

Bénéficiaires(s):  
N° Autorisation (Permis / Déclaration préalable):  

40 AV. LASBORDES 64420 SOUMOULOU



Maître d'oeuvre

**ALVES** Antonio  
**MARTINEZ** Yvanna  
 ☎ 06 19 37 12 82  
 05 59 60 69 93

www.Maya-Construction.fr

Droit de recours :  
 Le délai de recours contentieux est de deux mois à compter du premier jour d'une période continue de deux mois d'affichage sur le terrain du présent panneau (article R. 600-2 du code de l'urbanisme).  
 Tout recours contentieux doit être déposé par le recourant contentieux doit, à peine d'inexécutabilité, être notifié à l'auteur de la décision et au bénéficiaire du permis ou de la décision prise sur la déclaration préalable. Cette notification doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de quinze jours francs à compter du dépôt du recours (article R. 600-2 du code de l'urbanisme).

Date obtention :

Date Affich. Mairie :

Nature des Travaux :

Superficie de Plancher autorisée :  m<sup>2</sup>Superficie du Terrain :  m<sup>2</sup>Hauteur de la/des constructions(s) :  mSurface des bâtiments à démolir :  m<sup>2</sup>

Dossier consultable en mairie de (Ville + Adresse)

## DIMENSIONS

Dimensions : 85x 54 mm

## MAITRE D'OEUVRE

40 AV. LASBORDES 64420 SOUMOULOU



**Maya**  
**Construction**

**MARTINEZ** Yvanna  
 ☎ 06 17 21 71 34  
 05 59 60 69 93

ym@maya-construction.fr